

## **1 – SOUTENIR LES PRATIQUES EN MILIEU SCOLAIRE**

### **Fiche action 1/7**

# Créer un "coin nature" dans l'école, lieu d'étude de la biodiversité

#### **Constat préliminaire/Note d'opportunité**

Les aménagements d'un coin favorable à la nature dans l'établissement scolaire est souvent la finalité d'un travail d'éducation à la biodiversité mené par un enseignant avec sa classe.

Plusieurs exemples d'actions de ce type existent :

- En région, on connaît l'opération SITEBIODIVER menée par CARDERE auprès des groupes d'enfants (écoles, centres de loisirs...)
- Dans la région Nord-Pas de Calais, l'association Chico-Mendès accompagne des équipes enseignantes pour la mise en place de coins nature
- La Région Champagne-Ardenne a lancé en 2012 une opération "A l'école de la biodiversité" pour créer des coins-nature dans les écoles.

On connaît par ailleurs l'efficacité pédagogique du "coin nature" :

- C'est l'aboutissement d'une étude de la biodiversité par les enfants
- L'aménagement est une ACTION de première importance qui concrétise les apprentissages et permet aux enfants de réinvestir leurs connaissances
- Le "coin-nature" est ensuite à la disposition de tous les enseignants de l'établissement comme un laboratoire in situ, ouvert tous les jours.



#### **Enjeu(x)**

Recréer un contact direct, simple mais permanent entre l'enfant et la nature

Mobiliser les enseignants sur les projets d'étude et d'aménagement de la nature

Aider les équipes enseignantes à disposer de lieux d'étude de la biodiversité tout comme ils disposent déjà (dans certains établissements) du gymnase, de la BCD (Centre documentaire)...

#### **Objectifs de l'action**

- Aménager dans ou tout près de l'établissement un lieu propice :
  - à l'accueil de la faune et de la flore sauvages par des aménagements ayant démontré leur faisabilité et leur efficacité comme des plantations, la pose de gîtes et nichoirs de toutes sortes, la création de micro-milieus : mares ou petites zones humides, prairies sauvages...
  - à l'étude (observations, suivis, expériences...) de la nature par les enfants sous la conduite de leur enseignant : suivi des plantations, des semis, des gîtes et nichoirs... Observation d'espèces animales et végétales présentes dans le coin nature, observation des saisons, des cycles, des phénomènes naturels fondamentaux : germinations, croissance, floraisons, pollinisation, fructification, prédation, naissances, adaptation...
- Créer les conditions pour que les enseignants "exploitent" la zone aménagée comme un lieu d'étude permanent de la nature

## Description générale de l'action

- 1) Rédaction de l'offre
  - Description du concept (objectifs généraux, objectifs opérationnels, principes et démarche pédagogiques, cibles, actions... modalités d'intervention)
- 2) Développement
  - Conception d'un document de promotion de l'opération,
  - Promotion par la diffusion de l'information aux établissements scolaires (mails, salons, colloque type EdDD, circonscriptions...)
- 3) Accompagnement
  - Rédaction d'un document méthodologie : "Un coin nature dans mon école" décrivant les activités pédagogiques préliminaires, les aménagements possibles, les actions de suivi, les activités pédagogiques possibles dans le coin nature, les astuces pour que ça marche... Rencontres avec les équipes : présentation, aide à la conception du projet
  - Aide à la mise en place – Accompagnement des équipes enseignantes

## Public cible

Tous les établissements scolaires : écoles maternelle et primaire, collèges, lycées et universités. Elèves, étudiants et enseignants de ces établissements

## Niveau de territoire

Applicable à toute la région

## Opérateurs

AREHN, CARDERE, la LPO, Le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, le Parc Naturel Régional, des associations d'éducation à la nature

## Moyens à dégager

Temps de conception du concept (2 jours) + Rédaction d'une plaquette et promotion (2 jours)  
Budget d'impression + Contact auprès des enseignants, des conseillers pédagogiques, du rectorat (5 jours) + Formation de personnes relais (5 jours)  
Aide à la création des coins nature, accompagnement des équipes (3 jours par établissement)  
Frais de déplacement  
Les frais liés aux équipements (plants, graines, bois, kits d'aménagement, petits travaux...)

## Indicateur

10 coins nature créés chaque année

## Financier potentiel

Pour la partie conseil, suivi, accompagnement : Région, départements, DREAL

Pour la partie travaux : Commune pour les écoles, Département pour les collèges, Région pour les lycées

## POINTS FORTS

**Le caractère innovant - L'efficacité de l'action**

**Le savoir –faire de structures comme CARDERE ou les clubs CPN**

## Engagement de l'action

